



## FORMATIONS DES TORRIERES

222 rue du 12 Septembre 1944 – 88300 NEUFCHATEAU

Tél : 03 29 94 08 05

Email : [formations@formations-des-torrieres.fr](mailto:formations@formations-des-torrieres.fr)

## Agent de Prévention et de Sécurité



### LE PROGRAMME

- **Secourisme 14h (dont 7h de pratique)**  
Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail  
Être capable de mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- **Environnement juridique - 22h**  
Connaître le livre VI du Code de la Sécurité intérieure  
Respecter la déontologie professionnelle  
Connaître les dispositions utiles du code pénal  
Appliquer l'article 73 du Code de procédure pénale  
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche  
Connaître les principes de la République Française
- **Gestion des conflits - 14h (dont 7h de pratique)**  
Être capable d'analyser les comportements conflictuels  
Être capable de résoudre un conflit  
Être capable de gérer une situation conflictuelle
- **Module stratégique - 7h**  
Connaître les outils de transmission  
Savoir transmettre des consignes  
Réaliser une remontée d'informations
- **Prévention des risques d'incendie - 7h (dont 3h de pratique)**  
Initiation aux risques incendie
- **Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier - 7h**  
Appliquer l'article 73 du code de procédure pénale  
Appliquer l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS
- **Sensibilisation aux risques terroristes - 13h**  
Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes  
Connaître les différents matériels des terroristes  
Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes  
Savoir entretenir sa culture de la sécurité

Se protéger soi-même et protéger les autres  
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention  
Sécuriser une zone  
Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger  
Notions de « secourisme tactique »  
Alerter les secours

- **Module professionnel - 45h (dont 25h de pratique)**  
Appliquer les techniques d'information et de communication  
Savoir transmettre les consignes et les informations  
Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS  
Savoir contrôler les accès  
Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité  
Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes
- **Palpation de sécurité et inspection des bagages -7h (dont 4h de pratique)**  
Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages
- **Surveillance par moyens électroniques de sécurité - 7h (dont 4h de pratique)**  
Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection
- **Gestion des risques - 11h (dont 5h de pratique)**  
Maîtriser la gestion des alarmes  
Protéger le travailleur isolé  
Sensibilisation au risque électrique
- **Module événementiel spécifique - 7h**  
Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation  
Savoir identifier les acteurs d'un évènement  
Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage
- **Gestion des situations conflictuelles dégradées - 7h (dont 4h de pratique)**  
Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
- **Module industriel spécifique - 7h**  
Evaluer les risques professionnels  
Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement  
Adapter le rôle et les missions de l'agent aux particularités d'un site industriel  
Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux

**DUREE TOTALE DE LA FORMATION : 182H (26 jours)**

Soit 175H de formation en centre + 7H d'examen

**Public visé :**

- Toute personne souhaitant exercer le métier d'Agent de Sécurité Privée
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (contactez-nous pour connaître les possibilités d'adaptation).

**Nombre de stagiaires par session :** de 4 à 12 maximum

**Prérequis :**

- Etre majeur(e)
- Etre de nationalité française ou justifié de 5 ans de présence minimum sur le territoire français
- Être titulaire d'une autorisation préalable d'entrée en formation du CNAPS  
*L'examen d'une demande d'autorisation inclut notamment une enquête administrative durant laquelle sont consultés les fichiers TAJ, FPR et B2. Cette enquête permet de vérifier que le demandeur n'a pas commis d'acte(s) incompatible(s) avec l'exercice d'une activité privée de sécurité.*
- Être titulaire d'un diplôme équivalent minimum au brevet ou CAP ou avoir réussi le test d'entrée

**Objectifs :**

- Obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS
- Exercer les activités de sécurité privée en étant capable de gérer les événements en temps réel, assurer la sécurité des biens et des personnes conformément aux règlements applicables à la profession

**Financement :**

- Possibilité de prise en charge du coût de la formation selon la situation du futur stagiaire (entreprise, pôle emploi, conseil régional, etc)

**Modalités et délai d'accès :**

- 72h si l'ensemble des documents est conforme aux attentes demandées pour intégrer une formation initiale, 2 mois si aucune démarche n'a été faite.

**Modalités d'évaluation :**

- La formation est validée par un examen final regroupant une épreuve informatisée d'évaluation des connaissances théoriques et une épreuve pratique
- Le titre est alors valable 5 ans.

**Méthode mobilisée :**

Livret d'accueil / Livret SST / Support de cours théorique APS / Salle de cours équipée / PC sécurité / QCU d'évaluation des connaissances informatisé / Mises en situation et exercices pratiques / Attestation de formation...

**TARIF : 1 850 €**